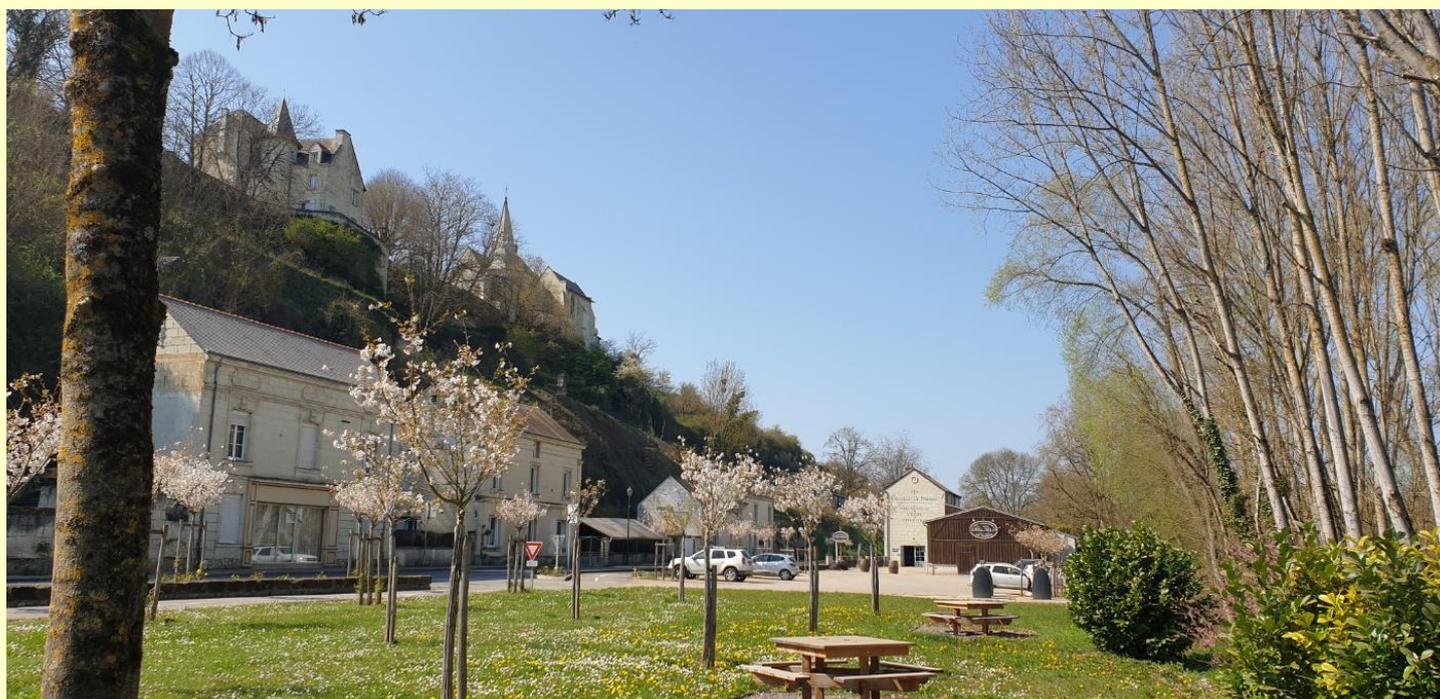


La GAZETTE de

Parnay

ENTRE LOIRE & COTEAUX

JUILLET 2023



BULLETIN MUNICIPAL N° 21

Printemps - Été 2023

Mairie de Parnay	Permanence du secrétariat
Route de Saumur	Lundi, mardi & jeudi :
49730 PARNAY	9h à 12h30
02 41 38 11 61	Mercredi :
M. le Maire peut recevoir sur RDV	13h30 à 15h00
mairie-parnay@wanadoo.fr	Vendredi
Site : parnay.fr	13h30 à 16h30
Suivez-nous sur notre page  Mairie de Parnay	

Chères Parnaysiennes, chers Parnaysiens,

J'ai le plaisir de vous présenter la gazette de l'été avec, comme entête la nouvelle signature de Parnay.

"PARNAY, entre Loire et Coteau"

Ce message choisi par le conseil municipal, portera l'identité visuelle de notre commune ligérienne. Vous la trouverez désormais sur toutes nos correspondances et nos affichages.

L'été, synonyme de beau temps et de futures vacances est aussi depuis ces dernières années celui de la sécheresse et d'incendies en France. Notre région et plus particulièrement notre territoire sont maintenant concernés par ces problèmes. L'incendie de notre forêt l'année dernière, de cause humaine, nous amène à rester vigilant sur nos comportements et sur notre consommation d'eau. Malgré les quelques précipitations de ces derniers jours, les nappes phréatiques restent très basses et annoncent dans les prochaines semaines de futures restrictions. La préfecture a mis en place un nouveau plan de prévention et d'alertes, dès maintenant et pendant toute la saison estivale. Je vous invite à consulter quotidiennement votre messagerie ou courrier sur les communications que nous pourrions vous faire.

La mairie de Parnay est, depuis le 1er juin, éligible à la réalisation des passeports et cartes d'identités sécurisées. C'est une nouvelle compétence qui s'ajoute à notre gestion administrative. Afin de mieux vous servir, la mairie restera ouverte tout l'été

D'autres sujets et évènements sont évoqués dans ce petit journal sur la vie de notre commune, je vous laisse les découvrir.

Je vous souhaite une bonne lecture ainsi qu'un bel été.

*À bientôt,
Le Maire, Éric LEFIÈVRE*



La saison des barbecues est là mais **RESTONS VIGILANTS :**

Les barbecues sauvages peuvent provoquer des incendies même en bord de Loire. Des panneaux d'interdiction de feux et de stationnement de camping-car ont été installés à l'entrée des chemins qui mènent à la Loire.

Parnaysiens et Parnaysiennes arrivés depuis 2022, vous êtes invités à vous faire connaître auprès de la mairie afin de rencontrer le maire et l'équipe municipale.

VIE DE LA COMMUNE

État Civil 2022 - 2023

Naissances



Ambre JOBERT-HARDOUIN née le Samedi 14 Mai 2022

Mélie GUILLAUMÈS née le Lundi 19 Septembre 2022

Mia LECHEVALLIER ADO ADO née le Vendredi 30 Septembre 2022

Ania MORIANT née le Mercredi 12 Avril 2023

Mariage

Mme PISANI-FERRY Laura & M. MÜRMANN Yuri
le Vendredi 22 Juillet



Pacs

Mme LELIÈVRE Servane & M. MÉMARD Guillaume

Mme CHOUSNE Stéphanie & M. FLORIAU Romain

Mme CHEVEREAU Virginie & M. Mème Thomas

Mme NOURY Camille & M. VAUTRIN Thomas

Mme FIEDERMUTZ Andréa & M. CHARRUAU Éric

Mme HARDOUIN Amandine & M JOBERT Alban



Décès

Mme POPINEAU Pierrette, le 8 avril 2022 (1939-2022)

M. COMISAREK Dominique, le 25 avril 2022 (1958-2022)

M DAVID Claude, le 28 mai 2022 (1934-2022)

M. SOUILLOT Jacques, le 1er octobre 2022 (1934-2022)

M DOHIN Norbert, le 03 février 2023 (1932-2023)

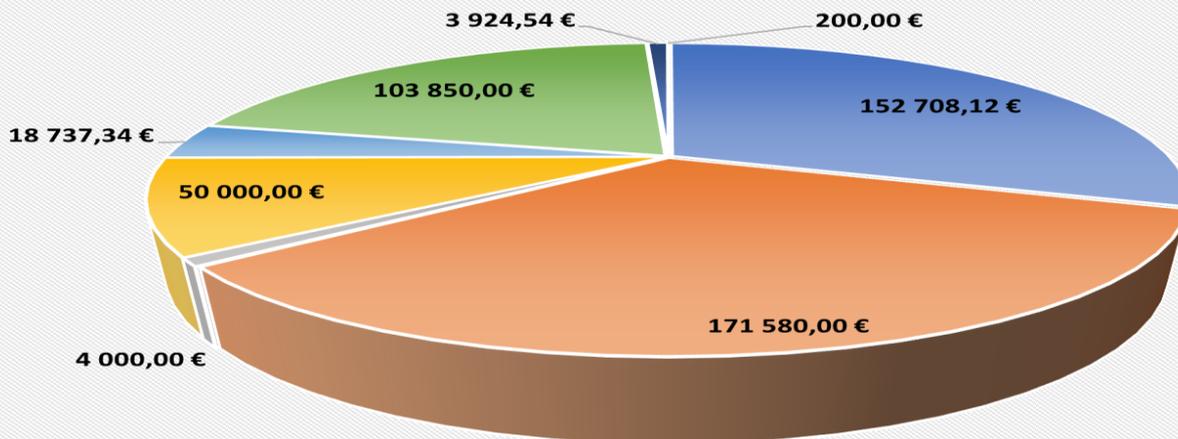


VIE DE LA COMMUNE

Finances de la Commune

BUDGET PREVISIONNEL DE FONCTIONNEMENT 2023

Budget Prévisionnelles des dépenses de fonctionnement pour 2023



- Charges à caractère général (eau - électricité - chauffage - assurance - etc)
- Dépenses fiscales
- Amortissement
- Interêts sur emprunts
- Charges de personnel
- Virement à la section investissement
- Autres charges de gestion courante (indemnité élus, subventions ass, etc)
- Remboursement divers

Le budget prévisionnel de fonctionnement de 2023 s'élève à 505 000,00 €

Recettes Prévisionnelles 2023



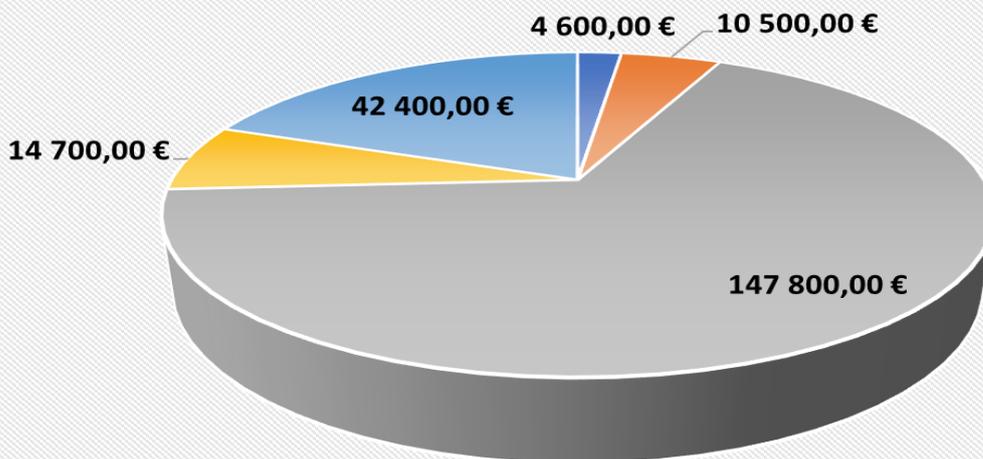
- Impôts et taxes
- Dotations, subventions et participations
- Autres produits de gestion courante
- Résultat reporté

VIE DE LA COMMUNE

Finances de la Commune

BUDGET PRVISIONNEL D'INVESTISSEMENT 2023

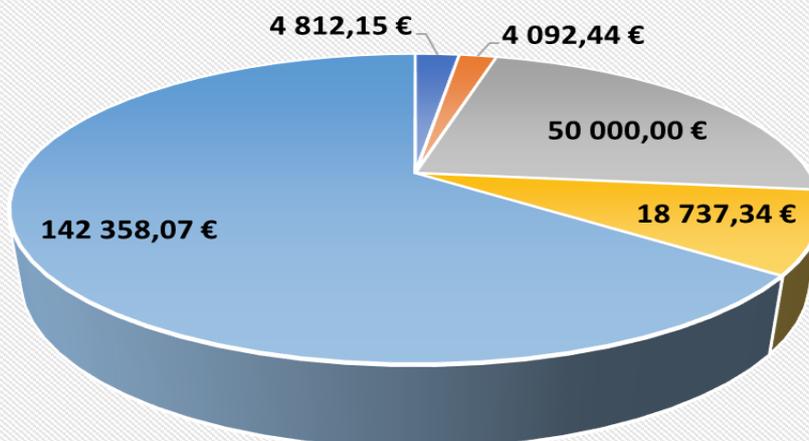
Dépenses Prévisionnelles d'investissement 2023



- Immobilisations incorporelles (Logiciel)
- Immobilisations corporelles
- Emprunts
- Subventions equip versées
- Dotation d'état à reverser

Le budget prévisionnel d'investissement de 2023 s'élève à 220 000,00 €

Recettes Prévisionnelles d'investissement 2023



- Subventions d'investissement
- Dotations d'état
- virement de la section de fonctionnement
- Amortissements
- Résultat reporté 2021

VIE DE LA COMMUNE

NOUVEAU SERVICE

Services Pièces d'identités et passeports

Au mois de Janvier nous avons transmis notre candidature à la Préfecture pour être habilités à effectuer les passeports et les cartes d'identités (Titres sécurisés ANTS*)

La préfecture a émis un avis favorable à notre candidature.

Nos deux agents ont reçu les agréments pour effectuer les demandes et les remises de titres sécurisés.



Vous pouvez dès à présent :

✚ Effectuer votre pré-demande en ligne de passeport/carte d'identité et faire la réservation de votre rendez-vous via notre site **Parnay.fr** ou sur le site ANTS

Ou

✚ Venir en mairie retirer un dossier de demande de passeport/carte d'identité et réserver votre rendez-vous.

✚ **Pièces à fournir** pour réaliser une demande de **passeport biométrique** en bonne et due forme lors de votre entretien en mairie sont les suivantes :

- votre carte d'identité ;
- 1 photographie d'identité de moins de 6 mois aux normes ;
- 1 timbre fiscal électronique ;
- un justificatif de domicile de moins de 6 mois (facture d'eau, gaz, électricité, tél.) ;
- si une pré-demande a été effectuée sur le site de l'Ants, veuillez **transmettre sa référence**, sinon, un formulaire cartonné doit être rempli par vos soins.

✚ **Les pièces à fournir** lors d'une demande de **carte d'identité** si vous possédez un passeport (valide) sont :

- Passeport original ;
- 1 photo d'identité du demandeur, identiques et conformes à la réglementation,
- Justificatif de domicile (quittance de loyer, facture d'électricité ou téléphonie),
- Si vous ne possédez pas de passeport, vous devrez aussi fournir un acte de naissance
- Dans le cas où vous souhaitez utiliser un nom d'usage, obtenu par un mariage ou par un lien parental, vous devrez fournir des pièces justificatives telles que l'acte de mariage ou un justificatif de parenté.

Carte identité perdue : pensez à faire votre **déclaration de perte** ou déposez plainte en cas de vol + 1 timbre fiscal

La mairie est ouverte pour la réalisation des passeports et des cartes d'identité sur RDV

Lundi de 9h20 à 12h00 et de 13h40 à 16h00
Mardi de 9h20 à 11h20 et de 13h40 à 16h00
Jeudi de 9h20 à 12h00
Vendredi de 9h20 à 12h00

La mairie est ouverte pour retirer les passeports et les cartes d'identité sur RDV

Mardi de 11h40 à 12h10
Mercredi de 15h à 17h40
Vendredi de 13h30 à 16h30

*ANTS : Agence Nationale des Titres Sécurisés

VIE DE LA COMMUNE

Agent Technique

Il est arrivé

Il est parti

Suite au départ de Monsieur GUÉRINEAU Christian, bien connu des Parnaysiens, nous avons le plaisir de vous présenter Monsieur BOSSÉ Kévin. Il assurera les mêmes missions que Monsieur GUÉRINEAU. Monsieur BOSSÉ a exercé plusieurs activités professionnelles dont 3 ans en tant qu'adjoint d'exploitation et d'entretien de voirie à la ville d'Angers



La collectivité remercie Monsieur GUÉRINEAU pour le travail accompli pendant toutes ses années ainsi que pour son investissement dans sa mission d'agent communal. Il était arrivé dans la collectivité en tant qu'agent contractuel le 10 avril 2012. Le Maire et le Conseil Municipal, lui souhaitent une bonne continuation dans sa carrière. Un pot de départ lui a été offert par la municipalité



VIE DE LA COMMUNE

Communication

NOUVEAUX : LOGO et Panneau du MÉRIDIEN

Après plusieurs mois de travail avec l'Agence Pixim Communication, la Commission Communication a validé le nouveau visuel de la commune et le nouveau panneau du Méridien.

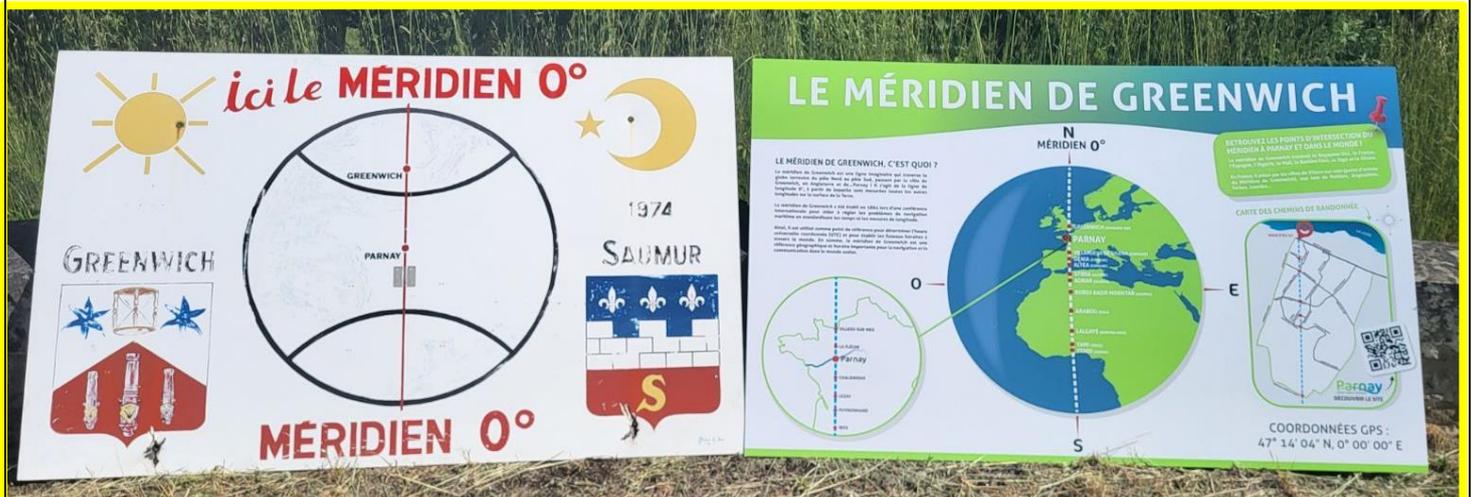
Le LOGO

La commission a souhaité une réalisation plus moderne, une composition toute en courbes, invitant au voyage et à l'évasion au fil de l'eau, des couleurs vibrantes pour évoquer le dynamisme, en écho à la nature et à la Loire



Le panneau du Méridien

La commission a opté pour un panneau plus instructif et visible dans les deux sens de circulation. Il a été posé le 26 mai dernier. Un marquage au sol sera réalisé ainsi que la pose de bornes témoins à chaque croisement de chemins communaux



Le précédent panneau avait été inauguré en 1974.

Visuel du panneau dans le sens Parnay-Souzay



VIE DE LA COMMUNE

Marché hebdomadaire

Venez rencontrer nos commerçants
Tous les jeudis matin de 7h30 à 12h45

Rendez-vous place de la Boulangerie pour profiter d'un marché de proximité.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERCANTS



Primeurs : M. BOUQUET



Boucherie-Charcuterie-Traiteur-Fromages-Cœufs : Mme Bigot - SARL THIBAULT

VIE DE LA COMMUNE

Animations de la Commune 2022-2023

Marché de Noël 2022

La convivialité était au rendez vous le jeudi 22 décembre 2022 au marché pour célébrer les fêtes de fin d'année. Les habitants ont pu rencontrer les élus et les commerçants du marché autour d'un verre de vin chaud, café, jus de fruits ou chocolat chaud et de confiserie offert par la municipalité.



Vœux du Maire 2023



Les vœux du Maire ont eu lieu le vendredi 13 janvier, L'occasion pour les habitants de rencontrer les membres du conseil municipal et d'échanger et la vie communale.

VIE DE LA COMMUNE

Animations de la Commune 2023

Repas des Aînés



Après 3 ans d'absence, les aînés de la commune ont pu se retrouver le mardi 31 janvier à la salle du Bénéquet lors du repas offert par la municipalité. La convivialité était au rendez-vous. L'année prochaine, le repas sera privilégié afin de favoriser les rencontres (la municipalité offrira un colis à toutes personnes dans l'incapacités de déplacements pour des raisons de santé).



Commémoration du 8 Mai 1945



La cérémonie commémorative du 8 Mai 1945 s'est déroulée en présence des anciens combattants, du maire qui a prononcé le discours (transmis par M. Sébastien LECORNU, Ministre des Armées, et de Mme Patricia MIRALLES, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire), des élus et des habitants.

En lien avec le projet scolaire « le Regard des enfants sur la grande guerre » et leur voyage découverte, les élèves des classes de CM1 et CM2 ont participé à la commémoration en interprétant « La Marseillaise » et le « Chant des Partisans ». Ils ont également déposé des roses blanches au monument aux morts.

La commémoration a été suivi d'un pot de l'amitié. Nous remercions toutes les personnes, les enfants et les institutrices ayant assistées à la commémoration.

VIE DE LA COMMUNE

Animations de la Commune 2023

Préparation de la Marche Octobre Rose

Le dimanche 28 Mai, les élus de Parnay et l'association des Re-Belles Roses se sont rencontrés afin de réaliser la Marche Test. Les parcours ont été validés pour la Marche d'Octobre-Rose qui aura lieu le **Dimanche 24 Septembre au profit de l'association**.
La commune versera à l'association un don de 5 € par Parnaysien inscrit à la marche.

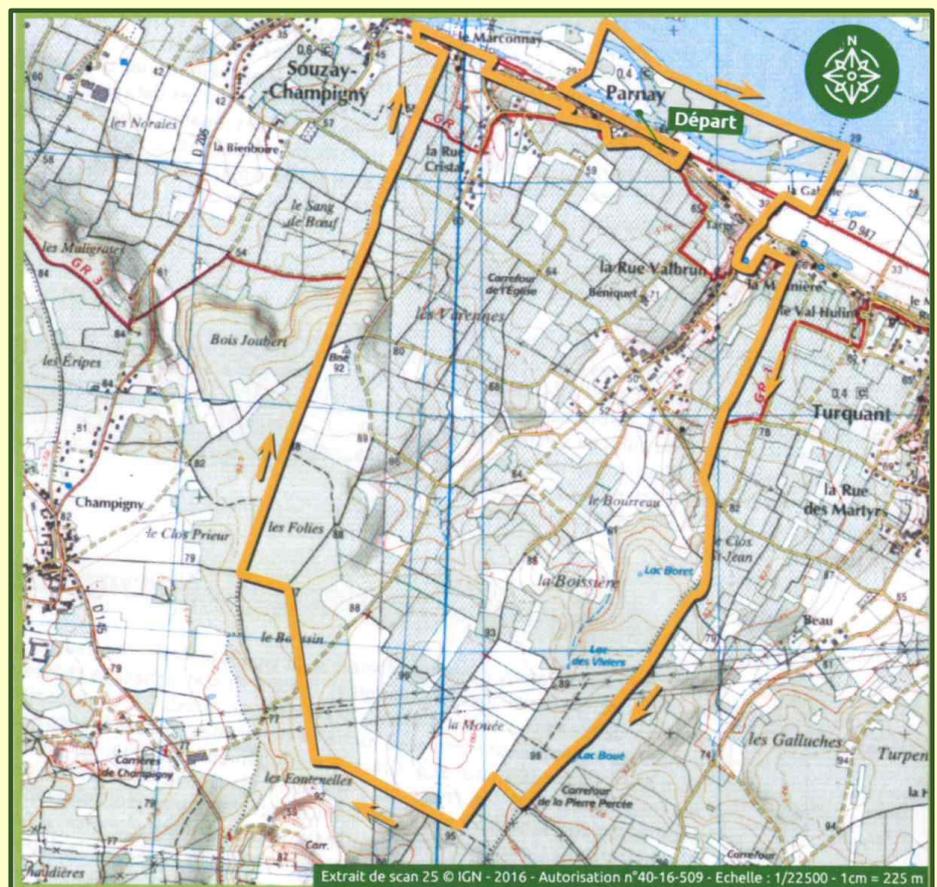


Parnay Se Re-Bellise

Appel à bénévoles
(Inscription auprès de la mairie)

Après un petit accueil café-croissant, l'équipe s'est mise en route dans la joie et la bonne humeur. Une belle matinée en très bonne compagnie

**Circuit de marche
approximatif**



Ouverture de la saison Octobre Rose,
la Municipalité soutien l'Association Les Re-Belles Roses



PARNAY SE RE-BELLISE !

Marche

Dimanche 24 Septembre 2023

départ à 9h00 espace vert proche Mairie

Parcours
7 km ou 12km
6€ adultes
3€ enfants
(de 12 à 18 ans)

Transformez vos kilomètres en Don!
Inscriptions sur place de 8h00 à 9h00
Association Les Re-Belles Roses



Association Les Re-Belles Roses
lesrebellesroses@gmail.com



*Niveau de difficulté parcours 12 km : Niveau 2, assez facile
(non adapté aux poussettes sur plusieurs portions)
*Niveau de difficulté parcours 7 km : Niveau 1, Facile

Dans une démarche écocitoyenne, pensez à apporter votre gourde!
Ravitaillement à mi-parcours 😊

Parnay
ENTRE LOIRE & COTEAUX

Mairie de PARNAY:
Tél. : 02 41 38 11 61
Mél : mairie-parnay@wanadoo.fr

Les Re-Belles Roses

VIE DE LA COMMUNE

Animations de la Commune 2023

Fête des Voisins



La Municipalité a organisé sa Fête des Voisins, le 23 Juin dernier.
La fête a eu lieu à la salle de loisirs du Béniquet, animée par le groupe 'Ambiance Guinguette'.
La soirée s'est déroulée dans la convivialité et la bonne humeur.



VIE DE LA COMMUNE

Animations organisées par des associations

Fête des Semences librement reproductible 2023

Organisée par l'association des Ligériens de Cœurs le dimanche 16 avril sur la place de la Mairie à Parnay, la Fête des Semences librement reproductible a proposé, autour d'une buvette et des fouées, un riche programme :



- La biodiversité et nos zones rurales »
- Les semences (réglementation, OGM, brevet et autres moyens de s'approprier les ressources génétiques)
- Comment les entreprises de l'agrochimie veulent remplir nos assiettes de nouveaux OGM non étiquetés, non évalués et s'approprier tout ce qui vit sur terre.
- « Semaines paysannes ».

La meilleure solution face au changement climatique et pour la primauté des droits des populations et en particulier des agriculteurs et des jardiniers, de conserver, d'utiliser, d'échanger et de vendre leurs semences, avec des témoignages d'acteurs locaux.



Concert IMLI



Le concert des Instants Musicaux en Lieux Insolites (IMLI) organisé par Les Ligériens de Cœur a eu lieu le 24 Juin sur la place de l'Église. Le groupe ANASTAZÖR et Louise PERRET sont produits devant un public plutôt nombreux.



VIE DE LA COMMUNE

Animations organisées par des associations

Anjou Vélo Vintage

Parnay a accueilli l'étape « Les Sœurs Klaxon » (40 km) le dimanche 2 Juillet.

Les élus ont participé sous un magnifique soleil au ravitaillement place de la Boulangerie.



Des cyclistes heureux de découvrir le charme de Parnay

URBANISME, VOIRIE & TRAVAUX

Travaux Rue Valbrun

Après 1 an de travaux, la rue Valbrun a enfin retrouvé toute sa beauté.

Les travaux d'enrobés à la charge de la commune s'élèvent à 47 480,76 € soit environ 1/3 du coût total des travaux d'enrobés.

Les poteaux incendies ont également été changés afin qu'ils respectent les normes de sécurité pour un montant de 9 137,76 €

Des travaux de renforcement électriques ont également été effectués par le SIEM (Câbles nus déposés remplacés par des câbles de capacités plus grandes en torsadés. Peu de poteaux ont été déposés.

La municipalité remercie les habitants pour leur patience.

Avant



Après



URBANISME, VOIRIE & TRAVAUX

Sécurisation et marquage au sol ont également été réalisés dans la commune pour un montant de 1 704,90 €.



Installation de chicane rue Valbrun en attendant un aménagement définitif.



Marquage au sol refait dans la commune.



NOUVEAU : Espaces verts – Aire de Fitness

L'aire de fitness située à proximité de l'aire de Pique-nique a été installée au mois d'avril.

Venez vous exercer



SOCIAL

Convention avec l'Association des Ligériens de Cœur

La commune a signé une convention de mise à disposition gratuite avec l'association des Ligériens de Cœur afin qu'elle puisse établir son siège social à Parnay. L'association a intégré 2 bureaux dans la longère du Béniquet.

La convention a été signée le 07 Juillet pour 3 ans renouvelable par tacite reconduction.



L'accompagnement Pass'eau



PARNAY
49

VAL DE LOIRE
MORVAIN VAL



SAUMUR
VAL DE LOIRE
AGGLOMÉRATION

La communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire en concertation avec la Mairie de Parnay, vous propose un accompagnement pour toutes questions relatives à votre gestion de l'eau :

- Consommation,
- Facturation,
- Règlement.



Le dispositif PASS EAU est géré par Mme LENOIR, Ecomédiatrice Eau, et Mme CHARRIER, 3ème adjointe à la Mairie de Parnay.

Vous pourrez être contacté par Mme LENOIR ou pour plus de renseignements, prendre rendez-vous avec elle à votre domicile ou à la mairie de Parnay.



Mme Christelle LENOIR
☎ 02.53.93.50.15
06.78.23.44.56
✉ christelle.lenoir@saumurvalde Loire.fr

SOCIAL

Registre des Personnes Fragiles et / ou Isolées

Dans le cadre des plans Grand Froid ou Canicule, les **personnes fragiles et isolées, personnes âgées** ou en situation de handicap, peuvent, à leur demande, ou requête d'un tiers, figurer sur un **registre** nominatif. Ces informations permettront, si besoin, une veille et apporter rapidement conseils et assistance.

- ✓ **Faites nous parvenir la fiche d'inscription ci-dessous via notre boîte à lettres ou par mail : mairie-parnay@wanadoo.fr**



MAIRIE DE PARNAY Registre des Personnes fragiles et isolées



Demande d'inscription en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence départemental

Je soussigné (e) :

Nom : Prénom :

Date de naissance : Adresse :

.....

.....

N° de téléphone : Mail :

.....

Personnes à prévenir en cas d'urgence :

Nom et Prénom	Adresse	N° de téléphone

✚ Coordonnées du service intervenant à domicile :

Nom de l'organisme :	Adresse	N° de téléphone

Demande mon inscription sur le registre des personnes vulnérables, au titre de : (rayer la mention inutile)

- Personne de + de 65 ans
- Personne en situation de fragilité (sociale, santé, professionnel...)
- Personne en situation de handicap (reconnaissance)

Dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence départemental en cas de risques exceptionnels.
En cas d'absence pendant une période d'alerte, merci de prévenir la mairie

Le
Signature

P.S : Si la demande est effectuée par un tiers, merci de préciser ses noms, prénom, adresse et téléphone

INFOS ET VIE PRATIQUE :

Démarches et réglementations

Autorisations d'Urbanismes et Demandes de travaux

Même anodin, tout travaux sur votre bâtiment doit obligatoirement faire l'objet d'un dossier de déclaration d'urbanisme en mairie. La plupart du temps (changement de menuiseries, création de fenêtre, réfection toiture ou façade et projets d'abris de jardin, piscine inférieure à 20m², clôture, agrandissements... dans des dimensions « raisonnables ») une **Déclaration Préalable** (document Cerfa n°13703) de travaux suffit.

ATTENTION : Des travaux non déclarés et non conformes peuvent faire l'objet d'une obligation de démontage et de reconstruction dans les normes aux frais du propriétaire.

Si vous ne déclarez pas vos travaux, vous ne pourrez pas obtenir le **Certificat de Non Contestation de la Conformité des Travaux**. Copiez/scannez et conservez précieusement ce certificat qui vous sera demandé par le Notaire le jour où vous vendrez votre bien. **N'hésitez pas à nous demander conseil en mairie.**



Restrictions d'arrosage

Les restrictions sont toujours en cours, la vigilance est toujours de mise. La Préfecture du Maine de Loire et la Commune actualisent la réglementation (cf. page « Actualités » du site Parnay.fr). Nous restons à votre disposition pour vous informer.



Les contrôles menés par la police municipale, le garde-champêtre ou les brigades environnementales, sont amenés à verbaliser (article R216-9 du code de l'environnement) avec à la clé une amende de 1 500 € (jusqu'à 3 000 € en cas de récidive).

Pour les associations, les collectivités territoriales et les entreprises privées, l'amende peut atteindre 7 500 €.

INFOS ET VIE PRATIQUE :

Démarches et réglementations

Réglementation du bruit

Le Printemps est là et l'envie de jardiner et bricoler également mais n'oubliez pas de respecter vos voisins.

Les travaux momentanés de bricolage ou jardinage réalisés par les particuliers en dehors de tout cadre professionnel et à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, pompes d'arrosage à moteur à explosion, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- ✓ Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- ✓ Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- ✓ Le dimanche et jours de 10h à 12h



Interdiction de brûler

Particuliers

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est INTERDIT d'après l'article L541-21-1, II du Code de l'Environnement depuis le 10 février 2020

Au-delà des possibles troubles du voisinage générés par les odeurs, la fumée, les risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants.

La qualité de l'air a des répercussions sur notre santé mais également sur l'environnement avec des effets immédiats ou à long terme.

Agriculteurs

Le brûlage à l'air libre par les agriculteurs de résidus végétaux générés par leurs activités agricoles est autorisé lorsque des raisons agronomiques ou sanitaires l'exigent, en particulier pour la destruction des produits issus de la taille et de l'arrachage des vignes, des haies bocagères et des arbres fruitiers susceptibles d'être porteurs de maladies.

Cette autorisation est limitée à la **période du 16 octobre au 15 mai, entre 7h00 et 17h00.**

Propriétaires forestiers

Seuls les propriétaires forestiers sont autorisés à brûler à moins de 200 mètres et à l'intérieur des zones boisées. Cette autorisation (sous conditions) est toutefois limitée à une période allant du **16 octobre au 15 février et du 1^{er} avril au 15 mai entre 7h00 et 17h00.**

Il est INTERDIT de fumer dans les zones boisées, landes et maquis.

Le brûlage à l'air libre de produits ménagers, industriels, huiles végétales et minérales, hydrocarbures et produits dérivés est **INTERDIT.**

INFOS ET VIE PRATIQUE :

Démarches et réglementations

Bientôt 16 ans ?

Pensez à vous faire recenser !

À partir de vos 16 ans, le recensement citoyen vous permet d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales.

Le recensement citoyen concerne tous les jeunes

À partir de 16 ans (et dans les 3 mois qui suivent votre anniversaire), filles et garçons, vous devez effectuer votre recensement citoyen. Il vous permettra en particulier d'être convoqué(e) à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Dans la pratique, vous avez **jusqu'à 25 ans** pour vous faire recenser, mais attention, cela peut retarder d'autant vos démarches, par exemple pour passer un examen national ou d'Etat (bac, CAP, permis de conduire...) pour lesquels le certificat de participation à la JDC reste nécessaire.

Le recensement citoyen : quels avantages ?

Le recensement est une démarche **citoyenne** qui s'inscrit dans le Parcours Citoyenneté et qui vous permet :

- ✚ d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC),
- ✚ d'être inscrit **automatiquement sur les listes électorales** à vos 18 ans.

Ensuite, l'**attestation de participation à la JDC** ou une **attestation provisoire "en instance de convocation"** (par exemple, en cas d'attente de la convocation à la JDC) vous permet :

- ✚ d'accéder aux examens et concours d'Etat (CAP, Bac, permis de conduire...)
- ✚ de vous engager dans une forme de volontariat, militaire ou civil.

Où effectuer le recensement citoyen ?

- ✚ à la mairie de votre domicile,
- ✚ au consulat ou à l'ambassade de France, si vous résidez à l'étranger.
- ✚ Recensement en ligne possible.

Quels documents sont nécessaires ?

- ✚ une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française),
- ✚ Un livret de famille.



À NOTER DANS VOTRE AGENDA

Animations Parnay

Samedi 19 Août 2023 à partir de 9h

Atelier Co-Réparation - salle de Loisirs du Béniquet - Organisé par l'Ass. des Ligériens de Cœur

Dimanche 10 Septembre 2023

Les Foulées du Saumur Champigny - Organisée par le Comité d'Organisation des Foulées

Mardi 12 Septembre 2023

Autour d'un Café - Animation pour les Habitants de la commune et les adhérents de l'association - Salle annexe de la Mairie - Organisée par la commune et l'Association du Vert Coteau

Samedi 16 & Dimanche 17 Septembre 2023

Journées Européennes du patrimoine – Eglise Saint Pierre

Dimanche 24 Septembre 2023

Marche familiale - 2 circuits de 7 et 12 km - Départ Aire de Pique-Nique à 9h - Organisée par la Mairie en partenariat avec l'Association Les Re-Belles Roses

Premier dimanche d'octobre

Fête des vendanges - Esplanade de l'Église - Organisée par la Commanderie du Taste de Saumur

Mardi 10 Octobre 2023

Autour d'un Café - Animation pour les Habitants de la commune et les adhérents de l'association - Salle annexe de la Mairie - Organisée par la commune et l'Association du Vert Coteau

Samedi 21 Octobre 2023 à partir de 9h

Atelier Co-Réparation - salle de Loisirs du Béniquet - Organisé par l'Ass. des Ligériens de Cœur

Mardi 14 Novembre 2023

Autour d'un Café - Animation pour les Habitants de la commune et les adhérents de l'association - Salle annexe de la Mairie - Organisée par la commune et l'Association du Vert Coteau

Mardi 12 Décembre 2023

Autour d'un Café - Animation pour les Habitants de la commune et les adhérents de l'association - Salle annexe de la Mairie - Organisée par la commune et l'Association du Vert Coteau

Samedi 16 Décembre 2023 à partir de 9h

Atelier Co-Réparation - salle de Loisirs du Béniquet - Organisé par l'Ass. des Ligériens de Cœur

Mardi 09 Janvier 2024

Autour d'un Café - Animation pour les Habitants de la commune et les adhérents de l'association - Salle annexe de la Mairie - Organisée par la commune et l'association du Vert Coteau

~~~~~

## AGENDA des animation 2023-2024 DU VERT COTEAU

| Date                     | Activités                       | Lieux                                     |
|--------------------------|---------------------------------|-------------------------------------------|
| Mardi 5 Septembre 2023   | Jeux de société et cartes       | Salle du Béniquet - Parnay                |
| Mardi 3 Octobre 2023     | Jeux de société et cartes       | Salle du Béniquet - Parnay                |
| Mercredi 11 Octobre 2023 | Repas spectacle « Viva Mexico » | Auberge de la Caverne<br>Dénezé sous Doué |
| Mardi 7 Novembre 2023    | Jeux de société et cartes       | Salle du Béniquet - Parnay                |
| Mardi 5 Décembre 2023    | Repas de Noël                   | Salle du Béniquet - Parnay                |
| Mardi 2 Janvier 2024     | Jeux de société et cartes       | Salle du Béniquet - Parnay                |

# VIE DE LA CÔTE

## Sorties scolaires de l'école de Parnay

L'année scolaire a été riche en sorties scolaires pour les élèves de CM1 et CM2

Dans le cadre de leur projet scolaire « le Regard des enfants sur la grande guerre », les élèves ont réalisé 2 sorties scolaires.

### Musée des Blindés

Le 31 mars, les élèves de l'école se sont rendus au musée des blindés de Saumur. Ils ont pu voir et surtout se rendre compte des véhicules militaires employés lors des deux guerres mondiales. Ils se sont rendus, ensuite, à pied, au théâtre de Saumur pour assister au spectacle "En attendant la pluie". Cette sortie a pu se faire grâce à la mairie a financé le transport scolaire.



# VIE DE LA CÔTE

## Sorties scolaires de l'école de Parnay

### Séjour découverte en Normandie

**Du 15 au 17 mai.** Les élèves de CM1 et CM2 ont pu découvrir les plages du débarquement :

- *Jour 1 : Musée du débarquement, Cinéma 360°, port artificiel d'Arromanches.*
- *Jour 2 : Cimetière allemand de La Cambe, Pointe du Hoc et visite d'un bunker d'observation, Omaha Beach, Cimetière américain.*
- *Jour 3 : Croix de Lorraine, centre Juno Beach et visite de deux bunkers. Visionnage d'un film dans lequel les élèves étaient dans une barge et ont vécu le débarquement comme s'ils y étaient. Grand bunker à Ouistreham et d'un poste de commandement allemand.*

La municipalité remercie, le RPI, le Syndicat de la Côte, les parents, les Anciens Combattants (OPEX), les personnes ayant participées à la cagnotte en ligne pour leur soutien financier.



# VIE DE LA CÔTE

## Sorties scolaires de l'école de Parnay

### Visite de la Capitale

Le **08 Juin**, ils ont visité Paris. Ils sont allés à l'**Assemblée Nationale** et ils ont assisté à une séance en présence de Madame SAINT-PAUL Laëtitia (députée à la 4<sup>ème</sup> circonscription de Maine et Loire).

M. LEFIÈVRE Éric (Maire), M. CHEVROLLIER Didier (1<sup>er</sup> Adjoint) et Mme CHARRIER Sandra (3<sup>ème</sup> Adjointe) ont accompagné les élèves durant cette journée.



## Remerciements

Un grand **MERCI** aux professeures des écoles, Mmes Lachaux et Del Coro, pour leurs implications et leurs dévouements tout au long de leur année scolaire passée à Parnay. Leurs recherches de financements ont permis la mise en place de belles sorties pédagogiques pour les élèves.

# VIE DE LA CÔTE

## FAMILLES RURALES



L'association s'adresse au jeune public et aux habitants des communes de la Côte et environnantes

 **Trois accueils de loisirs sont ouverts à l'année :**

**LES P'TITES FRIPOUILLES :** Accueil de Loisirs 3/10 ans : 2 rue Saumuroise à Souzay Champigny

**LA PASSERELLE :** Accueil de Loisirs 9/11 ans : à Fontevraud et Montsoreau

**LE DÉCLIC :** Accueil de Loisirs 11/17 ans : à Montsoreau

Un camp ski est prévu pour les 9-17 ans en février 2023.

### Accueil de Loisirs de Souzay :

**Avec les quatre autres communes de la Côte (Fontevraud, Montsoreau, Turquant, Souzay-Champigny), Parnay participera au financement de l'agrandissement de l'Accueil de Loisir Sans Hébergement.**

### Contacts :

24, place des Diligences, 49730 MONTSOREAU

Direction : Karelle Bertault - [direction.loire.coteau@gmail.com](mailto:direction.loire.coteau@gmail.com) Tél. 02 41 51 99 18

Enfance : Emilie COUSYN - [afr.animationenfance@gmail.com](mailto:afr.animationenfance@gmail.com) Tél. 06 07 71 61 87

Jeunesse : Cathy BOSSARD - [afr.animationjeunesse@gmail.com](mailto:afr.animationjeunesse@gmail.com) Tél. 06 64 12 94 47



## DU CÔTÉ DE SAUMUR VAL DE LOIRE

### LA LOIRE À VÉLO TROGLODYTE

La Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire travaille actuellement sur la réalisation d'un nouvel itinéraire appelé « Loire à Vélo Troglo ». Ce projet repose sur le tracé de La Loire à Vélo existante sur le territoire des communes de Montsoreau, Turquant, Parnay, Souzay-Champigny et Dampierre-sur-Loire, commune déléguée de Saumur. D'une distance globale de près de 9,8 km, deux tronçons seront réaménagés, à savoir sur les communes de Montsoreau et entre Souzay-Champigny et Dampierre-sur-Loire. L'objectif de ce projet est de préserver et sauvegarder le patrimoine troglodytique existant en péril, en proposant une valorisation de ces sites par une nouvelle expérience pour les cyclotouristes.

Ainsi des permanences se sont tenues en mairie afin d'expliquer et d'échanger sur le projet. À noter :

- **Une réunion publique aura lieu le Mardi 5 septembre à 19h**  
**salle du Foyer Socio Culturel, avenue de la Loire, MONTSOREAU**